



Clairà, le 3 avril 2026

Objet : Conseil municipal du 9 avril 2026

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter votre présence à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Jeudi 9 avril 2026
à 18h30, à la salle du Conseil Municipal**

Ordre du jour

Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;
Procès-Verbal de la séance du 3 février 2026 ;
Procès-Verbal de la séance du 27 mars 2026 ;

1. Compte rendu des déclarations d'intention d'aliéner,
2. Frais de représentation du Maire ;
3. Droit à la formation des élus pour l'exercice 2026 ;
4. Indemnités des élus ;
5. Subvention aux voyages scolaires du collège de Saint-Laurent de la Salanque à destination des élèves domiciliés sur la commune de Clairà ;
6. Débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) pour l'exercice 2026 ;
7. Renouvellement de la convention entre le Département et la commune pour la mise à disposition gratuite d'un défibrillateur externe semi-automatique, d'un coffret de protection et d'un contrôle opérationnel du défibrillateur ;
8. Acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître – parcelle cadastrée AP 349 lieu-dit « Village » ;
9. Acquisition de la parcelle cadastrée AA 166 partielle lieudit « Sant Jaume Del Crest » ;
10. Acquisition des parcelles cadastrées AA 599 et AA 582 lieudit « Sant Jaume Del Crest » ;
11. Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) entre la commune de Clairà et Mesdames Marie-Laure PUIG et Anne GUY – secteur la Torre Nord ;
12. Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) entre la commune de Clairà et la SARL Les jardins de Clairà – secteur la Torre Nord ;
13. Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Energies et d'Electricité du pays catalan (SYDEEL 66) ;
14. Désignation des délégués au syndicat mixte pour la restauration collective, l'animation pédagogique et le transport Pyrénées Méditerranée (SYM P-M) ;
15. Désignation des délégués au syndicat mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon ;
16. Désignation des délégués à la Société Publique Locale (SPL) Perpignan Méditerranée ;
17. Désignation d'un représentant de la commune à l'Assemblée spéciale des collectivités et à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Publique Locale Pyrénées-Orientales Aménagement (SPL POA) ;
18. Désignation de représentants de la commune au syndicat mixte départemental du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ;
19. Désignation de représentants de la commune à l'association « Avenir Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes » dite APARM ;

20. Désignation de représentants de la commune au sein de l'association « Vivre Ensemble en Salanque » (VES) ;
21. Désignation d'un Conseiller Municipal en charge des questions de défense ;
22. Désignation d'un représentant de la commune à la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) des nappes plio-quaternaires de la plaine du Roussillon ;
23. Approbation de la convention de mise à disposition d'emplacement et de partage de données météorologiques à intervenir avec l'association « Avenir Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes » dite APARM ;
24. Règlement Budgétaire et financier (RBF).

Marc PETIT

Maire de CLAIRA

